

Ciné-concert exceptionnel dans la cathédrale Saint-André de Bordeaux avec la projection de « Visages d'enfants » de Jacques Feyder

Bordeaux, le 24 septembre 2025 – La fin de la saison musicale 2025 de Cathedra approche. Le concert de clôture permettra au public de découvrir un chef d'œuvre poignant du cinéma muet « *Visages d'enfants* » de Jacques Feyder (1923) dans une version sublimée par une musique improvisée et les sonorités de l'orgue.

⇒ « *Visages d'enfants* » de Jacques Feyder, les samedi 11 et dimanche 12 octobre, en la cathédrale Saint-André de Bordeaux

« *Visages d'enfants* exalte la beauté rude des paysages [...]. Ce qui frappe, c'est la modernité d'un regard aigu, dénué de toute sensiblerie, sur l'enfance malheureuse[...]. Un des chefs d'œuvre du cinéma touchant au monde de l'enfance." (Lenny Borger, revue de l'histoire du cinéma, 1998).

Ce film brille par sa justesse, par son émotion, ainsi que par la qualité de ses décors dans les Alpes suisses, ici prolongées par les lignes de l'architecture gothique de la cathédrale.

Spécialiste reconnu de l'improvisation, Jean-Baptiste Dupont en réalisera l'accompagnement musical improvisé en direct sur les sonorités intimes et veloutées de l'orgue de chœur. Un clin d'œil à la tradition des projections muettes du début du XX^e siècle.



Extrait de « *Visages d'enfants* » de Jacques Feyder

Théotime Langlois de Swarte revient pour une adaptation exceptionnelle des « Frères Francoeur »

Révéle par son interprétation sensible du répertoire ancien, le violoniste Théotime Langlois de Swarte s'est formé au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, où il s'est spécialisé dans les instruments historiques. Cofondateur de l'ensemble **Le Consort**, il collabore régulièrement avec des artistes de renom, dont **Les Arts Florissants**. Sa virtuosité et son intelligence musicale lui valent aujourd'hui une reconnaissance internationale. Avec un jeu qui conjugue authenticité et modernité, il redonne souffle aux chefs-d'œuvre des XVII^e et XVIII^e siècles.

Après trois apparitions très remarquées, d'abord aux côtés de William Christie en 2023, puis avec Thomas Dunford en 2024, le musicien retrouve cette saison le claveciniste **Justin Taylor**. Ensemble, ils proposent **Les Frères Francoeur**, un programme raffiné consacré à deux compositeurs méconnus du baroque français. Un rendez-vous incontournable pour saisir toute la subtilité et la profondeur d'un artiste désormais incontournable de la scène baroque contemporaine.

⇒ « *Les Frères Francoeur* » le samedi 4 octobre à 20h30, à l'église Notre-Dame



Ce programme en duo célèbre l'art raffiné de Louis et François Francoeur, deux compositeurs emblématiques du baroque français au XVIII^e siècle. Le violoniste **Théotime Langlois de Swarte** et le claveciniste **Justin Taylor** y insufflent une nouvelle vitalité, révélant toute la richesse de leurs sonates, entre contrastes, éclats et subtils jeux de couleurs. Portés par une complicité évidente, les deux musiciens conjuguent élégance et énergie dans une interprétation qui met en lumière la modernité de ce répertoire oublié.

Théotime Langlois de Swarte et Justin Taylor – Crédits Julien Benhamou

La saison musicale 2025 en quelques chiffres :

- ✓ Plus de 30 concerts et événements (dont 15 gratuits ou à libre participation)
- ✓ 12 concerts
- ✓ 7 visites nocturnes
- ✓ + de 120 musiciens professionnels engagés
- ✓ 2 répétitions générales scolaires
- ✓ 4 visites scolaires

Programme détaillé et réservations sur www.cathedra.fr

A propos de l'Association Cathedra

Créée en 2014, l'association Cathedra a pour objectif de développer, rendre accessible et faire rayonner la musique sacrée au sein de la cathédrale Saint-André de Bordeaux. Son profond attachement au patrimoine instrumental de la cathédrale a permis à ses fondateurs, Alexis Duffaure (maître de chapelle de la cathédrale) et de Jean-Baptiste Dupont (organiste titulaire des orgues de la cathédrale) de faire découvrir ou redécouvrir l'édifice sous un angle original.

Chaque année, l'Association Cathedra propose une saison composée de concerts de musique vocale, de musique instrumentale, de musique de chambre ainsi que des récitals d'orgue. Animée par une équipe de bénévoles enthousiastes, elle est placée sous la direction artistique conjointe de ses deux fondateurs.

L'Association Cathedra est classée d'intérêt général, à ce titre elle peut émettre des reçus fiscaux au bénéfice de ses donateurs. Plus d'informations sur <https://cathedra.fr/>

Cp n°5.25